

s'opposer & proposer



Communiqué de Presse

Carte scolaire: Le SE-UNSA appelle à des actions locales pour construire une mobilisation nationale utile

Depuis le début du mois, les recteurs égrènent la longue liste des suppressions d'emplois qui vont toucher le Service public d'Éducation. Actionnant les 13 leviers fournis en mai dernier par le ministère, ils s'activent pour dénicher les « gisements d'emplois » qui donneront corps à ces 16.000 suppressions. Aucune académie n'est épargnée par ce travail de sape.

Le **SE-UNSA** n'assistera pas à ce démantèlement sans résister. Dans un contexte où les recteurs sont à la manœuvre, c'est bien au plan local qu'il faut agir, dans les établissements ou les écoles, au plus près des personnels et de la communauté éducative.

Devant ce saccage du service public, le **SE-UNSA appelle donc l'ensemble de nos concitoyens à participer largement aux actions locales organisées par le collectif « un pays, une école, un avenir » le 22 janvier prochain**. Il s'agit d'alerter l'opinion publique sur les dégâts irréversibles de cette politique dogmatique qui frappe d'abord les élèves issus des familles les plus fragiles.

Si le **SE-UNSA** fait le choix de ne pas appeler à une grève nationale imposée depuis Paris, c'est parce qu'il considère que c'est d'abord au plan local qu'il faut agir. Il soutiendra donc partout les enseignants engagés dans la défense de l'École publique, y compris en déposant, là où les situations l'imposent, des préavis de grève. Dans un contexte politique et économique dur, la perte d'une journée de salaire doit être maniée avec discernement, et dans le souci de l'efficacité.

Pour le **SE-UNSA**, c'est bien à partir de ces mobilisations locales que pourra se construire un mouvement plus fort conduisant alors, courant mars, à une action d'ampleur nationale susceptible de trouver l'adhésion de l'opinion publique et de faire modifier le cap budgétaire.

Paris, le 20 janvier 2011

Christian Chevalier
Secrétaire Général
du SE-UNSA

Syndicat des Enseignants-UNSA
de la Somme
4, rue Paul Sautai
80000 AMIENS

Tél : 03.22.92.33.63
Fax : 03.22.92.50.51
80@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/80/>

